

BULLETIN MUNICIPAL



MANDAT
1995.2001

LES
NOUVELLES
DE MARENLA

N° 20

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 6 MARS 1998 - 20 H 30

PAS D'ABSENTS

TOUR DE GARDE DES ELECTIONS

Le 15 mars 98

8 h 00 - 11 h 30

Mme Rouzé, M. Menuge,
M Thuilliers, M. Pichonnier

11 h 30 - 14 h 30

M. Harteel, M. Fourdinier,
M. Legrand, M. Pocholle

14 h 30 - 18 h 00

Mme Rouzé, M. Farsy, M. Douchet,
M. Garbe

Le 22 mars 98

8 h 00 - 10 h 00

M. Harteel, M. Thuilliers

10 h 00 - 12 h 00

M. Douchet, M. Fourdinier

12 h 00 - 14 h 00

M. Pichonnier, M. Legrand

14 h 00 - 16 h 00

M. Farsy, M. Pocholle

16 h 00 - 18 h 00

M. Garbe, M. Menuge

C E S

Deux candidatures ont été déposées. Une candidature ne peut pas être retenue (moins de 3 ans d'inscription à l'ANPE) Une demande de stage de 6 mois à compter du 20.04.98 sera transmise à la Direction du Travail et de l'Emploi à Arras qui aura la décision finale

FEMME DE MENAGE

Mme le Maire soulève le problème de nettoyage des locaux communaux.

Le conseil municipal accepte que les candidatures soient reçues jusqu'au Mardi 31 mars 98, délai de rigueur.

Mme le Maire chiffre le coût pour la commune

Un horaire de 3 heures par semaine a été retenu (avec quelques heures pour le nettoyage de l'école pendant les vacances scolaires)

TERRAIN A BATIR

Une personne de la région Lensoise recherche un terrain à bâtir en vue d'y construire une maison d'habitation (4 à 5000 m²).

Prévenir la Mairie en cas de possibilité car cette personne reprendra contact dans un mois avec Mme le Maire.

REUNIONS

Calendrier des prochaines réunions prévues :

- mardi 24 mars à 19 h 30

Commission du budget :

- mardi 31 mars à 20 h 30 :

Conseil Municipal

R.P.I.

Mme le Maire informe le Conseil Municipal du maintien officiel de toutes les classes au sein du R.P.I. à la rentrée 1998

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Elle s'est réunie le Mardi 3 mars 98 à 17 h 00

BANQUETS DES ANCIENS COMBATTANTS

Il aura lieu le 19 avril 98 à la Salle Cornuel à Beaurainville

Inscriptions reçues par M. Henin ou M. Bouchart

TEXTES SUR LA LOI SUR L'EAU SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT STATUTS DU S.I.A.C.

Ils peuvent être consultés à la Mairie
aux heures de permanence

